
**AVIS AUX PORTEURS DE PARTS DES FONDS
INITIATIVE DYNAMIQUE (C-FR0000436610/D-FR0000429128), INITIATIVE EQUILIBRE (FR0000429136)
et DIRECT INTEGRAL (FR0010671511)
FONDS COMMUNS DE PLACEMENT DE DROIT FRANÇAIS**

Paris – La Défense, le 23 décembre 2022.

Madame, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les porteurs de parts des Fonds Communs de Placement **INITIATIVE DYNAMIQUE, INITIATIVE EQUILIBRE et DIRECT INTEGRAL** (ci-après « les Fonds »).

Nous vous informons que nous avons complété la stratégie d'investissement développée dans le prospectus de vos Fonds en précisant que :

« Dans le cadre de la gestion du Fonds, eu égard à l'objectif et à la stratégie d'investissement mise en œuvre, la Société de Gestion ne prend pas en compte les principales incidences négatives en matière de durabilité dans ses décisions d'investissement étant donné que le Fonds ne promeut pas de caractéristique environnementale ou sociale et n'a pas d'objectif d'investissement durable. En outre, les principales incidences négatives ne sont pas prises en compte en raison de l'absence de données pertinentes ou d'un accès limité ou partiel à la donnée nécessaire, selon l'appréciation de la Société de Gestion, pour mesurer les principales incidences négatives ».

En effet, cette information complémentaire s'applique pour les Fonds sous article 6 SFDR.

A compter du 29 décembre 2022 (date de prise d'effet), les prospectus de chacun des Fonds cités tiendront compte de cet amendement qui ne constitue pas une mutation et ne requiert pas, en conséquence, ni l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») ni une action spécifique de votre part.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'ensemble de la documentation réglementaire sera disponible sur simple demande auprès de :

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS
Tour Majunga – La Défense 9 –
6 place de la Pyramide
92908 PARIS – La Défense Cedex

et publié sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://funds.axa-im.com/> à compter de la date de prise d'effet.

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Clients, l'expression de nos sincères salutations

La Société de Gestion.